



## CONVENTION DE FORMATION

Formation DUALSKI® piloté DU LUNDI 6 JANVIER 2209 (9h00) AU VENDREDI 10 JANVIER 2020 (17h00)

### STAGIAIRE

NOM ..... Prénom .....  
Né le ..... à ..... Dpt ..... Age .....  
Sexe  F  M

NIVEAU DE SKI : .....

Lieu de résidence .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél fixe ..... Tél portable .....

Em @il .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation **11 75 46611 75** pour toute demande de DIF (droit individuel à la formation)  
N'est pas compris dans le prix de la formation, l'équipement personnel du stagiaire (chaussures, vêtements,...), et le transport.

**Formation sans hébergement**  850€ matériel et forfait inclus

**Formation avec hébergement**  **1150€ matériel et forfait inclus**  
(Hébergement du dimanche soir au samedi matin)

### **Préalable :**

Le DUALSKI® piloté est conçu pour permettre à des enfants et des personnes handicapés d'accéder au ski alpin avec une assistance partielle ou totale d'un pilote formé et expérimenté. Le sens des responsabilités, la conscience de ses limites, la capacité à évaluer les risques sont des qualités incontournables pour la validation du stage. Une attestation de capacité sera remise à l'issue de cette formation aux stagiaires ayant démontré leur aptitude à la conduite autonome du dual ski avec une barre de pilotage.

### **Public concerné :**

Toute personne, professionnel ou non, motivée par l'accompagnement des personnes handicapées du ski alpin. Un niveau 3 de ski est un minimum requis. La pratique d'un sport de glisse est vivement conseillée.

## OBJECTIFS DE FORMATION

Obtention de la carte d'accréditation obligatoire pour le pilotage du DUALSKI® en vue de :

- Maîtriser la conduite du dual ski avec barre de pilotage dans différentes conditions de neige et de pentes et utilisation de télésièges.
- De l'installation de la personne dans le DUALSKI®. Apprentissage de l'écoute de la personne handicapée et des précautions à prendre par rapport à son handicap.
- De la connaissance de la maintenance nécessaire au DUALSKI® et la méthode d'évacuation verticale.
- De l'acquisition des connaissances concernant les différents aspects réglementaires.

**Le stagiaire sera validé comme pilote accrédité uniquement si le niveau requis est validé par les formateurs en fin de stage. Par ailleurs, il pourra lui être proposé une ou plusieurs journées de « rattrapage ».**

**Important** : dès que les bases techniques sont acquises, les formateurs insisteront sur le confort du passager, le pilote devant être attentif pour répondre à ses attentes.

### **Points théoriques :**

- Théorie sur la technique de pilotage.
- Relationnel entre le pilote et le passager.
- Précautions à prendre par rapport aux différents handicaps.
- Installation de la personne handicapée dans le DUALSKI®. adaptations particulières.
- Réglementation, relations avec les stations, homologation DUALSKI®, assurances.
- Explication de la méthode d'évacuation verticale.
- Maintenance du DUALSKI®.

### **Sur le terrain, les points ci-dessous sont à valider et à acquérir par le stagiaire pilote :**

#### Test ski

- Évaluation du niveau de ski (ESF niveau 3).
- Lecture de piste / connaissance de la réglementation / connaissance du matériel.
- Observation des remontées mécaniques et des pistes, afin d'anticiper les difficultés liées à la pratique du DUALSKI®.

#### Préparation, prise de télésiège

- Réglage et entretien du DUALSKI® (pompe, bride, graissage, point de contrôle...).
- Préparation du matériel, mise en place facilitante, organisation.
- Prise de télésiège ; barre, sangle, goupille, observation et anticipation des difficultés, embarquement, débarquement.

#### Sur piste

- virage à plat, virage élémentaire, traversé de piste.
- Point d'équilibre, (lever un pied, lâcher une main,...).
- Dérapage, arrêt d'urgence.
- Virage coupé, stem, feston.
- Lecture de piste et adaptation de la glisse.
- Piste très facile, facile, difficile.

#### Comportement / relationnel

- Accueil et prise de contact
- Installation du passager (confort)
- Explication de l'activité et mise en confiance
- Prise en compte des désirs du skieur assis.
- Adaptation de la glisse et contrôle du bien-être de la personne

Le stagiaire :

A ..... Le.....  
Signature:

**Cadre réservé à l'ANAÉ**

A ..... Le .....  
Signature de la direction:

**MERCI DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT DÛMENT COMPLETE ET SIGNE PAR COURRIER OU PAR FAX. 40% d'arrhes sont demandés pour la validation de l'inscription. Si l'annulation intervient entre J-60 et le début de la formation, une facture sera adressée à hauteur de l'acompte versé. Pour une annulation antérieure l'intégralité des arrhes sera reversée. Nous réservons le droit d'annuler cette formation sous condition d'effectifs (minimum 4 personnes / maximum 10).**

